

**Quelle peut être la contribution de la Suisse à une Europe sociale ?**

**... ou : Quelle doit être la suite des relations avec l'UE ?**

# Inhalt

**Aperçu historique : Migration de main-d'œuvre et référendums**

- I. Le problème : une grande disparité géographique des salaires dans un marché du travail ouvert**
- II. La solution : la réglementation (salaires AVE et contrôles efficaces)**
- III. La controverse : consensus sur le principe - dissensions dans la pratique**
- IV. Comment aller de l'avant ? Les acteurs en Suisse.**
- V. Et l'UE ?**

# 100 ans de politique d'immigration de travail en accéléré

- Entre les deux guerres mondiales : Fermeture des frontières !
- Boom d'après-guerre : contingents, discrimination (statut de saisonnier)
- 1970-1990 : Crises économiques, organisation syndicale de la migration
- Années 1990 : politique d'austérité néolibérale et vague de précarisation, modèle des 3 cercles (dès 1991), fiasco de l'EEE, élargissement de l'UE
- 2000 : Accords bilatéraux, ALCP au lieu du statut de saisonnier
- Depuis 2002/04 : Extension des mesures d'accompagnement
  - 2004 : Loi sur les travailleurs détachés (salaires!), système de contrôle (commissions **paritaires** + tripartites), contrats-types de travail (CTT) avec salaires minimaux
  - 2006 : Communication écrite des conditions de travail de base, **obligation d'annonce : 8 jours**, allègement des dispositions des CCT-DFO, nombre d'inspecteurs, **branches à risque**
  - 2009 : **Cautions dans les CCT-DFO, renforcement des sanctions, procédure minimale**, etc.
  - 2013 : **dispositions contre l'indépendance fictive**, responsabilité solidaire (sous-traitants)
  - 2016/18 : obligation d'annoncer les postes vacants (= priorité aux chômeurs), renforcement des sanctions, objectif minimal de **35'000 contrôles salariaux**
  - rente transitoire pour chômeurs âgés (60+)

# Un regard sur les majorités politiques

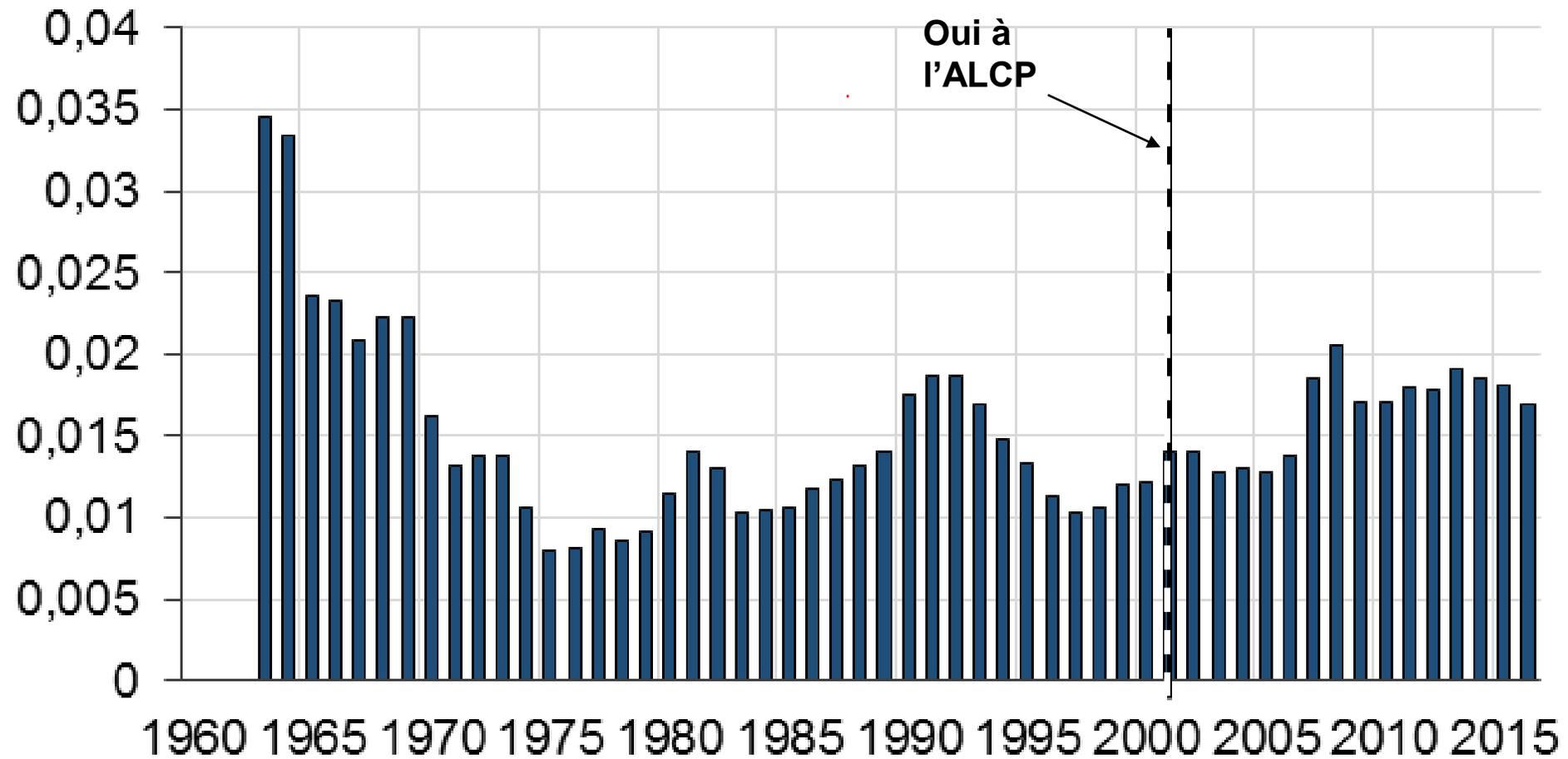
- **1992 EEE, sans mesures d'accompagnement : 50,3% Non**
- **2000 Accords bilatéraux I, avec mesures d'accompagnement : 67,2% Oui**
- **2005/06 Accords bilatéraux II + élargissement à l'Est, avec amélioration FlaM+ : 56% Oui**
- **2009 Elargissement Roumanie/Bulgarie, avec MDAC + : 59,6% Oui**
- **2014 UDC-MEI sans amélioration MDAC : 50,3% de oui, c.-à-d. non à l'ALCP**
- **2020 Initiative de résiliation de l'UDC, avec MDAC+ : 61,7% de non, c'est-à-dire oui à l'ALCP**
- **2021 Accord-cadre, avec affaiblissement des MDAC : abandon par le CF**

→ **Conclusion intermédiaire : l'Europe n'est "capable de réunir une majorité" en Suisse (mais aussi en Europe elle-même, voir le Brexit et les votations sur les traités européens) que si l'intégration au marché est liée à la protection des salaires et des conditions de travail (MDAC !).**

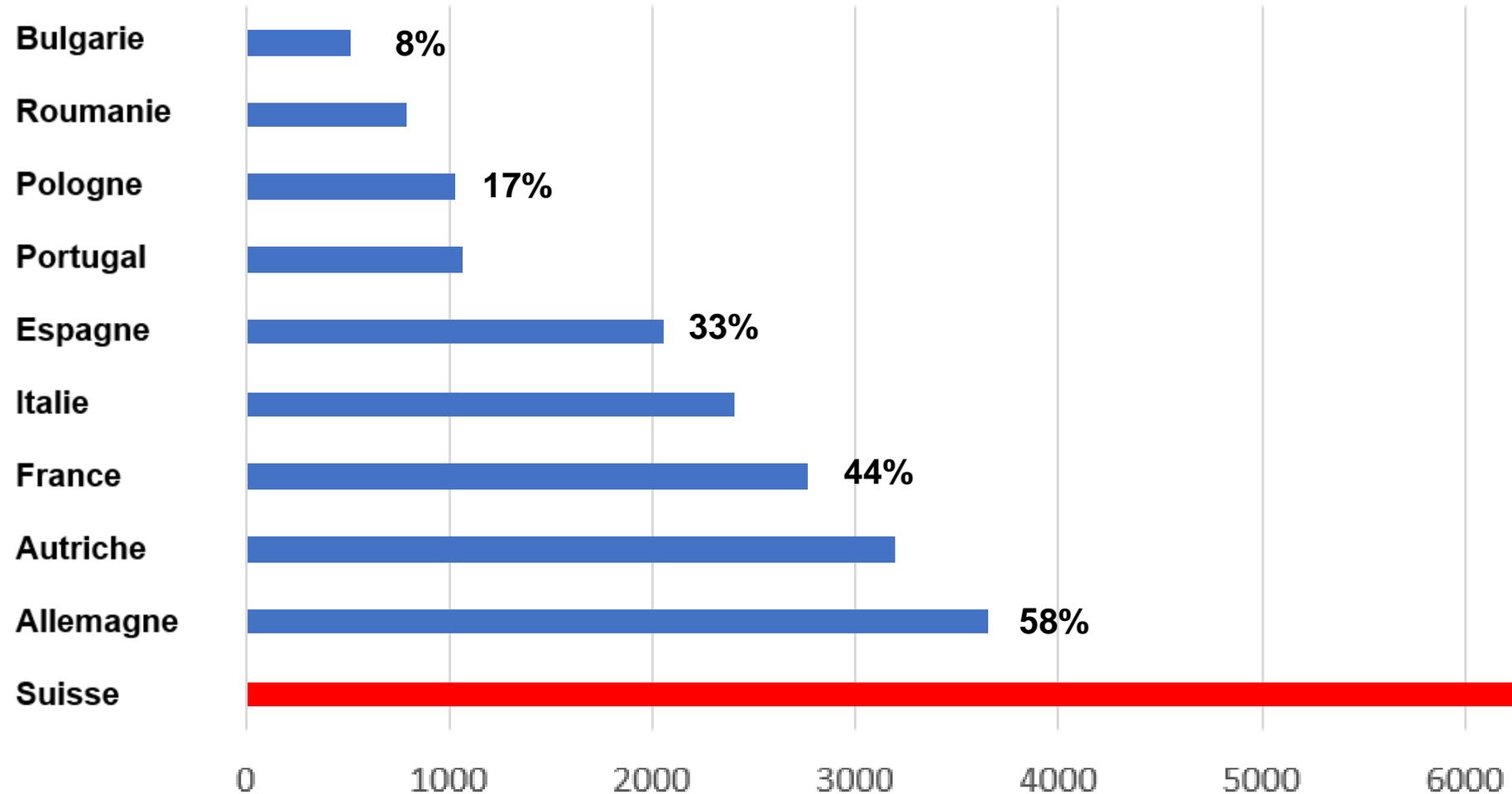
→ **Orientation fondamentale des syndicats : Pour une Suisse ouverte et sociale, sans discrimination, comme contribution à l'Europe sociale, pour endiguer le nationalisme de droite et pour la paix !**

# **I. Le problème : une grande disparité géographique des salaires dans un marché du travail ouvert**

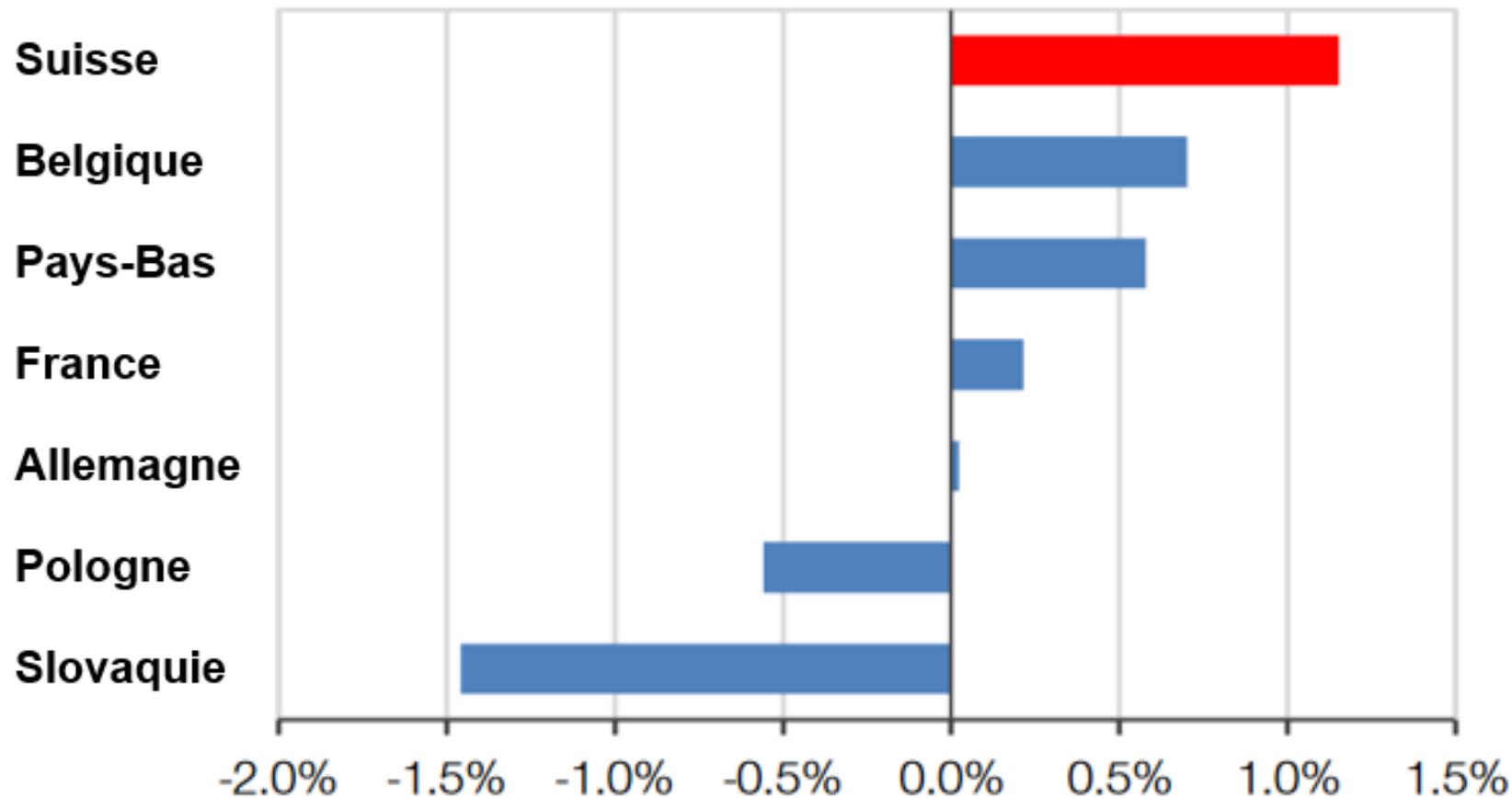
# Le problème n'est PAS l'immigration de travail !



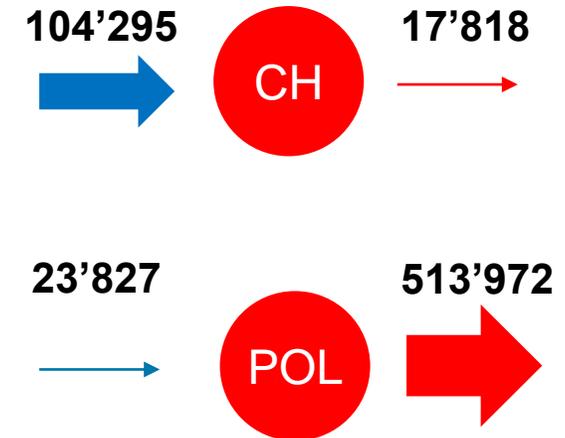
# Les inégalités salariales : Même un « problème de luxe » reste un problème



# Marché suisse : manifestement attractif pour les entreprises détachant des travailleurs



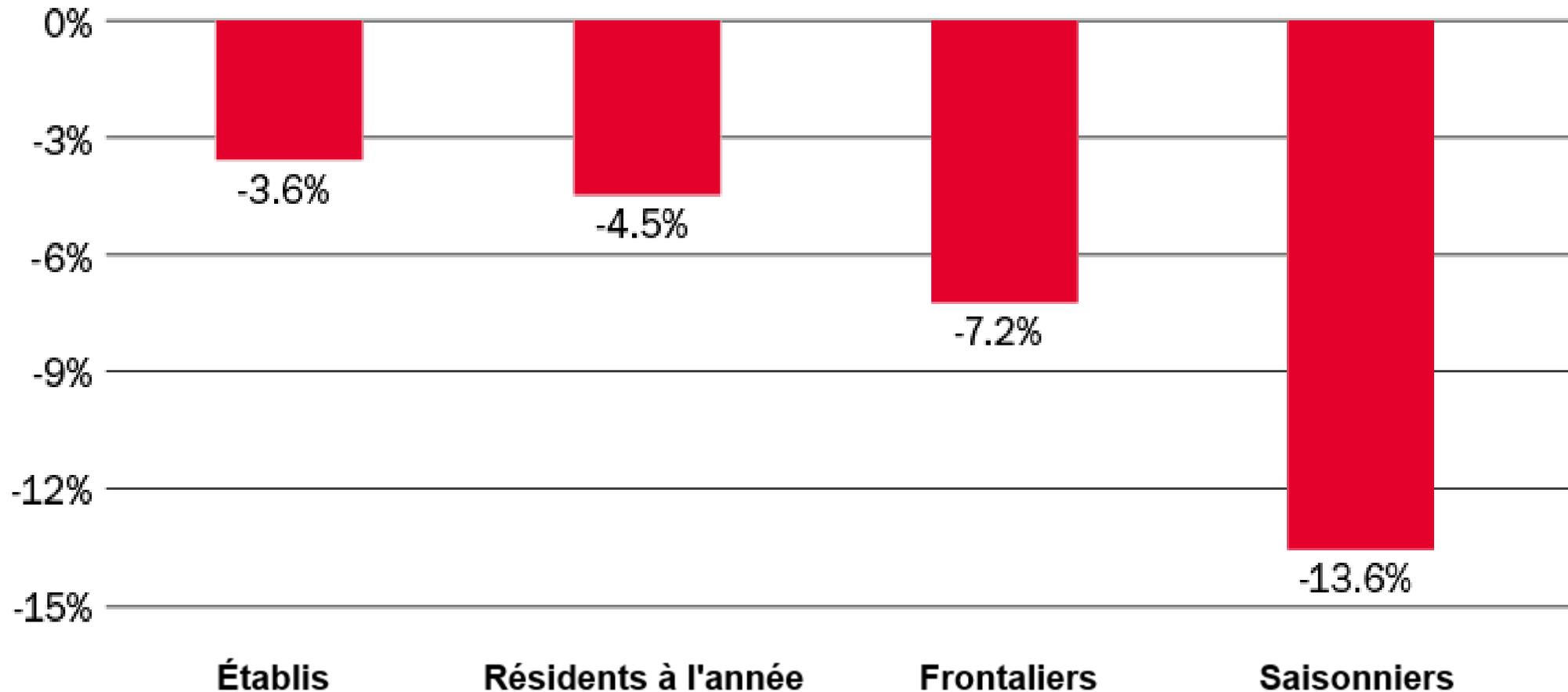
## Travailleurs détachés



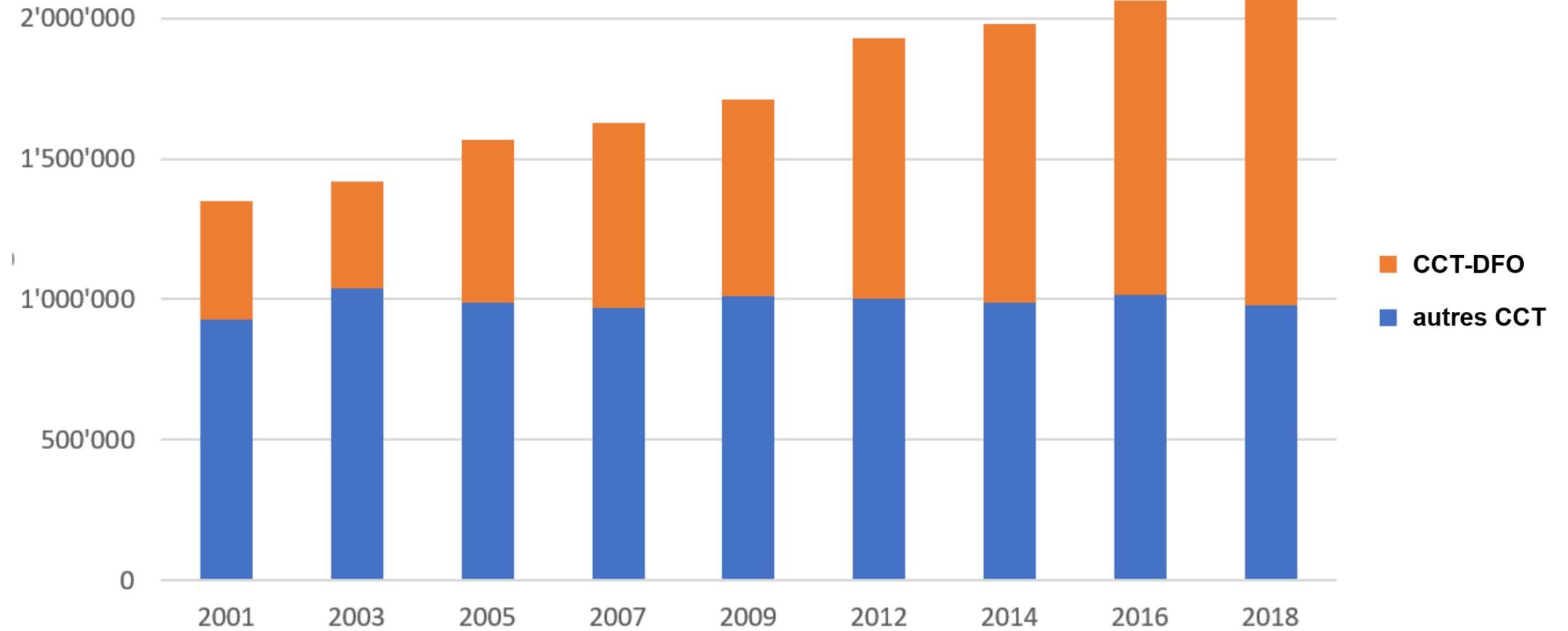
Le risque de dumping salarial est plus grand en CH → CH a besoin de MDAC efficaces.

**II. La solution : la réglementation et l'égalité des droits (salaires universellement contraignants et contrôles efficaces)**

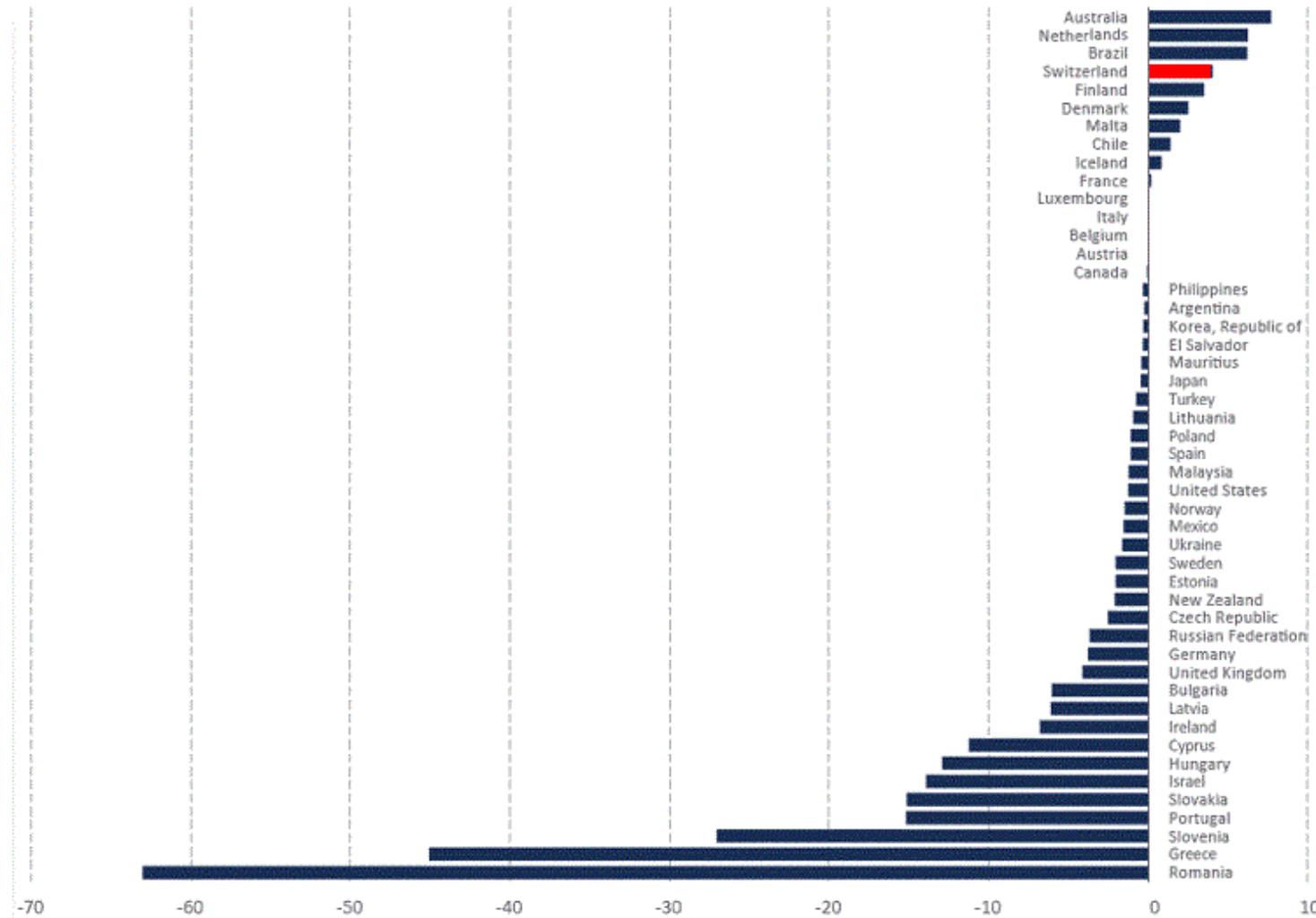
## Les contingents et la discrimination ont entraîné une pression sur les salaires



## Des mesures d'accompagnement efficaces : davantage de personnes soumises à la CCT DFO !



# Comparaison internationale de la couverture des contrats

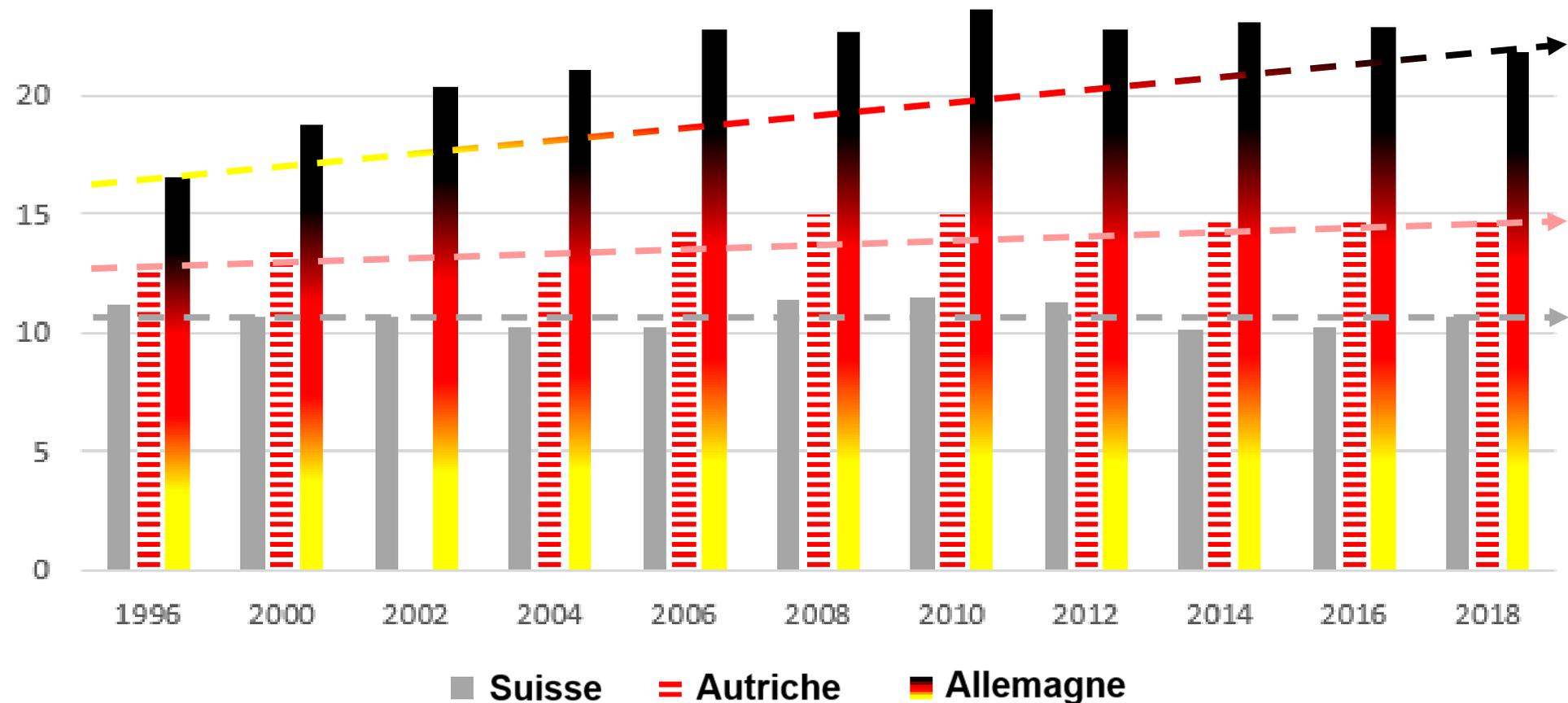


- Dans de nombreux pays, la couverture conventionnelle (proportion de travailleurs soumis à une CCT) est en baisse.
- En Allemagne, par exemple, elle est passée de 67% à 54% entre 2002 et 2018 (Source : IAB-spannel d'entreprise)
- En Suisse, elle a légèrement augmenté au cours de la même période, passant de 47% à 50% (source : Seco).

# **Des mesures d'accompagnement efficaces : les contrôles ont un effet préventif**

- **La Suisse et l'Autriche ont des taux de détachement similaires :**
  - **annonces de détachement CH : 79665 (2020)**
  - **annonces de détachement AUT : 84738 (2020)\*.**
- **En Suisse, il existe toutefois un système de contrôle cohérent et les contrôles sont nettement plus nombreux (environ deux fois plus de travailleurs et trois fois plus d'entreprises) et le nombre d'infractions est d'un peu plus de 20%, ce qui est clairement inférieur à celui de l'Autriche.**
- **Une densité de contrôle plus élevée garantit le respect de la CCT, même auprès des entreprises détachant des travailleurs.**
- **« Le dumping salarial et social nuit à la place économique et est injuste envers les entreprises qui respectent les règles et paient des impôts. Dans un souci d'équité fiscale, il est donc demandé à la police financière d'agir avec rigueur contre les pratiques commerciales malhonnêtes. Les travailleurs doivent être correctement rémunérés » (Gernot Blümel, ministre autrichien des Finances).**

# Des mesures d'accompagnement efficaces : moins de bas salaires en Suisse !



# **III. La controverse : consensus sur le principe - dissidence dans la pratique**

# **Un salaire égal pour un travail égal : en principe, c'est une bonne chose !**

- **Réforme de la directive européenne sur le détachement de travailleurs (2018)**
  - **Principe du lieu de travail pour tous les éléments de salaire (y compris les indemnités, etc.) des CCT étendues**
  - **Les détachements sont limités à 12 mois (ou 18 mois). Aucun remplacement par un nouveau travailleur détaché n'est autorisé**
  - **Aucune déduction de salaire pour les frais de voyage, de repas ou d'hébergement**
  - **Valable également pour les travailleurs intérimaires.**
- **Hormis la durée maximale de détachement (CH : 90 jours), cela correspond aux MDAC suisses (toutefois, le délai d'annonce préalable (CJUE : 1 jour seulement), les frais de contrôle pour l'employeur, les contrôles paritaires, les sanctions et les interdictions de fournir des services en cas d'infraction ne sont pas ancrés dans la directive sur le détachement de travailleurs).**
- **« Un salaire égal pour un travail égal au même endroit » : Tout le monde est d'accord sur le principe (sauf une partie des employeurs). La controverse porte sur la proportionnalité des mesures nécessaires pour que le principe devienne une pratique !**

# Le crux avec la CJUE

- **La CJUE est compétente en dernier ressort pour l'interprétation de toutes les questions relatives au droit de l'UE.**
- **Outre la directive sur le détachement des travailleurs, la "directive d'application" (2014) fait également partie de l'arsenal juridique. On peut y lire par exemple**
  - « Les mesures ... devraient être justifiées et proportionnées afin de ne pas créer de charges administratives supplémentaires, de ne pas limiter le potentiel d'emploi, notamment des petites et moyennes entreprises (PME) ».
  - « Les États membres veillent à ce que les inspections et les contrôles prévus par le présent article ne soient pas discriminatoires et/ou disproportionnés. »
- **En cas de doute, la CJUE a souvent donné la priorité à l'accès sans entrave au marché par rapport aux droits des travailleurs au cours des 15 dernières années, par ex :**
  - 2007/08 jugements dans les affaires Laval, Viking, Ruffert et "Luxembourg" ;
  - 2018/19 jugements dans les affaires Cepelnik, Maksimovic, Dobersberger et Andritz.
- **Concrètement, la jurisprudence de la CJUE a conduit à un affaiblissement du dispositif de protection contre le dumping salarial, par exemple au Luxembourg et en Autriche.**

# Litige accord cadre : des mesures d'accompagnement disproportionnées et discriminatoires ?

- Densité de contrôle en Suisse la plus élevée d'Europe : CH contrôle les salaires de 170'000 travailleurs par an, AUT env. 100'000, D et F nettement moins.
- Densité de contrôle apparemment plus élevée chez les entreprises détachant des travailleurs (30-50% par an) que chez les entreprises AVE (8-10%). **Mais** : pour les entreprises CH, contrôle du livre de paie pour l'ensemble du personnel et sur une période plus longue (jusqu'à 5 ans) sur une période de 5 ans, densité comparable !
- Critique des cautions. **Mais** : elles s'appliquent aussi aux entreprises suisses. Les cautions peuvent aussi être déposées à l'étranger (par ex. garantie bancaire en Allemagne !).
- Critique de la règle des 8 jours. **Mais** : le dispositif de contrôle repose sur l'auto-déclaration des entreprises, ce qui entraîne des retards, surtout pour les entreprises peu sérieuses.
- Libre accès au marché pour les entreprises de détachement de D et F ? **Mais** : là aussi, il existe des obstacles systémiques ou administratifs (p. ex. formalités d'inscription compliquées en France ou "caisse de vacances" en Allemagne).

# **IV. Comment continuer ? Les acteurs en Suisse**

# Après l'échec de l'accord-cadre : problèmes relationnels aigus !

**La Commission européenne est en colère après l'interruption des négociations sur l'accord cadre par le CF. Mesures de rétorsion :**

- Les accords d'accès au marché existants ne sont plus actualisés (problèmes d'autorisation de produits).
- Désintérêt actif de la Commission européenne pour de nouveaux accords sectoriels d'accès au marché (p. ex. marché de l'électricité)
- Freins à la reconnaissance de l'équivalence des lois suisses (p. ex. équivalence boursière)
- Blocage de l'association de la Suisse aux programmes de l'UE dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'innovation (Horizon Europe, Digital Europe, Erasmus+).
- La Commission européenne marque sa fermeté en vue de la prochaine phase de négociations.

# Procédure du Conseil fédéral

**Lors de sa séance du 23 février 2022, le Conseil fédéral a défini les orientations d'un paquet de négociations avec l'UE. Il suit une « approche par paquet »:**

- Nouveaux accords bilatéraux (électricité, sécurité alimentaire Bilatérales III) Accords de coopération dans le domaine de la recherche (Horizon), de la santé et de l'éducation
- Règlement des "questions institutionnelles" dans les différents accords conclus jusqu'à présent (reprise du droit, règlement des différends, exceptions/clauses de sauvegarde)
- Suppression (autonome) des différences de réglementation entre la Suisse et l'UE

Le CF veut développer un mandat de négociation d'ici l'été. Mario Gattiker, ancien secrétaire d'Etat, a pour mission de consulter les acteurs de la politique intérieure afin de réduire les différences de réglementation et de faire rapport au Conseil fédéral.

## Critique et revendications de l'USS (extrait de la décision du comité 22.03)

- "Procédure du Conseil fédéral fortement menacée de chute". Absence de nouveaux dossiers matériels à négocier pour relâcher la pression sur les questions institutionnelles.
- L'USS soutient l'approche visant à réduire les différences de réglementation entre la Suisse et l'UE.
- Les règles de la directive européenne sur les citoyens de l'Union concernant la sécurité de séjour doivent être reprises par la Suisse (sans échappatoire pour les faux indépendants).
- Reprise ou adaptation à la directive sur les salaires minimaux (y compris plan d'action pour la promotion des négociations collectives).\*
- Reprise de la directive européenne sur l'égalité salariale/l'écart de rémunération entre les sexes, qui va au-delà de la nouvelle loi en Suisse.\*
- Reprise de la directive contre le faux travail indépendant dans le travail de plateforme (les travailleurs sont en principe définis comme des salariés).\*
- Reprise de la directive sur la responsabilité des entreprises.\*

(... suite)

- « Indemnités journalières suisses pour les frontaliers » (lien avec la « coordination des assurances sociales » controversée au sein de l'UE).
- Adhésion ou au moins association à l'ELA (Agence européenne pour l'emploi) et à la « Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail » (Eurofound).
- Ces points doivent être communiqués de manière offensive dans la communication de l'USS. En outre, l'USS veut demander au Conseil fédéral de se référer positivement au « pilier européen des droits sociaux » de l'UE dans le cadre des négociations.
- Réaffirmation « Lignes rouges » :
  - Organisation autonome de la protection des salaires, mais ouverture à des améliorations dans l'application de la loi.
  - Réglementation des aides d'État : Pas de démantèlement ou de privatisation du service public.

Important : l'USS se limite aux contenus et ne s'engage pas sur le plan institutionnel.

# « Oui à une Europe sociale, avec une protection salariale assurée »

Daniel Lampart, 13.5.2022:

- « La reprise des droits progressistes de l'UE améliore la situation des personnes actives en Suisse ».
  - "Une telle contribution de la Suisse à la sécurité sociale transfrontalière soutiendrait sans aucun doute aussi le développement des bonnes relations entre la Suisse et l'Europe. Il en va de même pour un engagement en faveur de la reprise des normes issues des directives de l'UE".
- Sécurité et santé au travail avec un droit explicite d'"arrêt en cas de danger" (Dir. 12 juin 1989)
  - Comités d'entreprise européens (participation dans l'entreprise/directive 2009/38)
  - Sécurité de séjour pour les citoyens de l'UE en Suisse (directive européenne sur les citoyens de l'Union + mesures d'accompagnement pour éviter d'éventuelles failles en matière de pseudo-indépendance et de dumping salarial.
  - Agence européenne pour l'emploi (AEE) et Eurofund
  - Égalité salariale/Écart de rémunération entre les sexes
  - Contre le faux travail indépendant dans le travail de plateforme
  - Directive sur le salaire minimum et promotion de la négociation collective
  - Responsabilité des entreprises
  - Indemnités journalières suisses pour les frontaliers

Aargauer Zeitung

Anmelden

Menu

Startseite

Schweiz

Gewerkschaften sauer: Bundesrat ignorierte ihre EU-Vorschläge

abo PERSONENFREIZÜGIGKEIT

## Gewerkschaften sind sauer auf den Bundesrat – er ignorierte ihre Vorschläge, sozialeres EU-Recht zu übernehmen

Der Bundesrat wollte von den verschiedenen Parteien wissen, wo er EU-Recht autonom übernehmen soll. Auch der Gewerkschaftsbund (SGB) machte Vorschläge – vergeblich. Nun geht er in die Offensive.

# SP-Roadmap



- Dialogue institutionnalisé
- Reprise de la législation de l'UE dans le cadre des traités existants (Stabilex).
- Montant élevé pour la cohésion
- Loi européenne sur les accords de stabilisation.
- Participation aux programmes de l'UE en tant que membre associé.

- Négociations d'accords économiques et de coopération.
- Accords sectoriels (électricité, santé et industries créatives).
- Clarification des questions institutionnelles.
- Le montant de la cohésion est pérennisé.
- Règles de participation permanente aux programmes de l'UE à partir de 2028.

- Référendum facultatif (loi européenne et accord de stabilisation, arrêté fédéral sur le paquet économique)
- La plus grande participation démocratique possible sera atteinte avec l'adhésion à l'UE.

# La perspective à long terme passe au premier plan

**Abo** EU-Beitritt in drei Schritten

## Jetzt sagen sie es klar und deutlich: So will die SP in die EU

Ab 2027 soll die Schweiz den Beitritt zur Europäischen Union verhandeln. Die Vorteile eines Mitmachens seien viel grösser als das weitere Abseitsstehen, heisst es in einem neuen Papier der Partei.

# Les Verts sur la voie vers l'UE - une "initiative européenne" floue

- **"L'interruption des négociations pour un accord-cadre institutionnel a été une grave erreur stratégique du Conseil fédéral. Depuis lors, la politique européenne de la Suisse est au point mort. La voie bilatérale s'érode". La politique européenne de la Suisse dans l'impasse**
- **Le Conseil fédéral fait preuve d'une absence totale de leadership en matière de politique européenne. Situation d'irresponsabilité collective.**
- **« C'est pourquoi les VERTS réaffirment leur soutien à l'initiative européenne préparée par Opération Libero » (avec Suisseculture, l'Union des étudiant-e-s de Suisse UNES, la Suisse en Europe).**
- **Des mesures concrètes : La Suisse doit participer au financement de la plateforme européenne « RebuildUkraine » ainsi qu'au « Green Deal » européen et examiner une adhésion à l'Autorité européenne du travail et à Eurofound.**

# Et les bourgeois ?

- UDC : ... Nous le savons tous !
- Employeurs : attendre, boire du thé et diviser la gauche

## Die Wirtschaft soll sich zum Lohnschutz bekennen

*Die innenpolitische Mission zur Rettung der Bilateralen läuft auf Hochtouren – involvierte Personen zeigen sich relativ zuversichtlich*

FABIAN SCHÄFER, BERN

Zweite Erkenntnis: Die Gewerkschaften spielen weiterhin eine ebenso

dem sich vor allem auch die Arbeitgeber anschliessen müssten. Das Ziel ist

Das Powerplay der Gewerkschaften hat bereits begonnen. Letzte Woche haben

zept der Unionsbürgerschaft übernehmen muss, ist kaum vorstellbar, dass eine

"Les syndicats continuent de jouer un rôle aussi central que difficile. Ils ne sont même pas disposés à faire des compromis. Ils se montrent certes ouverts à prendre en compte les demandes des entreprises artisanales étrangères dans l'application de la protection des salaires. Mais ils sont fondamentalement opposés à l'introduction de règles du jeu institutionnelles dans ce domaine, comme l'exige l'UE. Ils ne veulent accepter ni une reprise dynamique du droit, ni un règlement des litiges dans lequel la Cour de justice européenne jouerait un rôle quelconque. Avec une telle attitude, il n'y aura pas de solution avec l'UE...".

→ **Le plan : jeu de Black-Peter, pression sur les syndicats, aveux du bout des lèvres sur la protection des salaires sans concessions concrètes** : « La position des associations économiques devrait être décisive. Celles-ci sont ... prêtes à discuter. Ce qu'elles refusent en revanche, ce sont de nouveaux "cadeaux anticipés" aux syndicats, après avoir déjà soutenu en 2020 l'introduction des prestations transitoires pour les chômeurs âgés. ... L'intention est claire : **Si l'on parvient à garantir la protection des salaires de manière crédible, il y a au moins une chance qu'un nouveau paquet de négociations puisse passer, même face à la résistance des syndicats.** »

# V. Et l'UE ?

# Kontinuität und Wandel der EU

- **Communauté d'États** avec un petit État communautaire (mais pas de communauté politique : société civile européenne, partis et médias extrêmement faibles)
- **Communauté de marché ou de concurrence** de plus en plus forte : concurrence entre les États en matière de localisation et de fiscalité, concurrence transnationale de la main-d'œuvre avec dumping salarial, etc. Des lobbies économiques influents à Bruxelles. Mais : débuts d'une union bancaire, fiscale et d'investissement !
- **Communauté de droit** : les États membres doivent transposer les directives européennes dans leur droit national. La CJCE tranche en cas de conflit et fixe ainsi le droit européen.
- **Communauté de sécurité policière** (Frontex : forteresse Europe) mais projet de puissance géopolitique faible.
- **Communauté socioculturelle** : l'harmonisation de l'éducation (« Bologne »), les échanges culturels et l'ALCP conduisent à un lent rapprochement.
- **Communauté solidaire ?** Promesse d'une « Europe sociale » comme mesure d'accompagnement du projet de marché intérieur jamais tenue. Crise climatique et pandémie : des approches prometteuses ont vu le jour récemment (SURE, Recovery Fund).

## «Pilier européen des droits sociaux»

- **En novembre 2017, 28 membres de l'UE signent une déclaration sur des normes minimales communes:**
  - **Conditions de travail équitables : Salaire minimum et promotion de la négociation collective, conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée**
  - **Accès au marché du travail : congé parental, égalité salariale, soutien actif à l'emploi**
  - **Protection sociale : chômage, revenu minimum, retraites, soins de santé, soins de longue durée, etc.**
- **Plan d'action pour la mise en œuvre**
- **Objectifs UE 2030 (taux d'activité, formation continue, réduction de la pauvreté).**
- **Mais : mise en œuvre volontaire (les États membres craignent un transfert de compétences en faveur de l'UE ou de la Commission européenne). L'importance des droits sociaux par rapport aux droits du marché intérieur reste également controversée (dans les traités de l'UE, le social est subordonné, ce que la CJCE ne cesse de souligner).**

# **Syndicats : les droits sociaux dans les traités européens !**

**Décision du Comité exécutif de la CES du 17.3.2022 : un protocole sur le progrès social doit être intégré dans les traités de l'UE.**

- **Droits syndicaux doivent prévaloir sur les libertés économiques et les autres objectifs politiques de l'UE.**
- **L'autonomie des partenaires sociaux, le dialogue social national et le fonctionnement des systèmes de relations professionnelles doivent toujours être respectés.**
- **Protéger les normes les plus exigeantes en matière de droits sociaux, qu'elles découlent du droit national, européen ou international.**

# Perspectives institutionnelles ouvertes

- **Faiblesse de la démocratisation : rapport non contraignant du processus "Future of Europe" aux présidents des institutions européennes le 9 mai (référendum à l'échelle de l'UE ou plébiscite déclenché par le Parlement européen, listes électorales transnationales pour le PE). Macron : « Je veux dire clairement que l'une des voies de cette réforme est la convocation d'une convention pour la révision des traités. Je suis d'accord avec cette proposition du Parlement européen ».**
- **La taille et l'hétérogénéité politique (Hongrie, Pologne !) rendent difficile l'application des normes internes Apparemment peu de marge de manœuvre pour la flexibilité institutionnelle vis-à-vis des pays tiers comme la Suisse.**
- **D'autre part, le développement dynamique des institutions de l'UE dans un environnement volatile (par ex. l'Ukraine !) ouvre éventuellement de nouvelles perspectives.**

→ **Auswirkungen auf die Verhandlungen EU-CH?**

**Abo** Analyse zur EU-Reform

## **Macrons Pläne sind auch für die Schweiz interessant**

Der französische Präsident reanimiert die Idee einer Europäischen Konföderation mit befreundeten Staaten rund um die EU. Das müsste die Ukraine interessieren – und hiesige Politiker.